VI - PROCEDURES - DEROULEMENT DE CARRIERE suite

5- Mise à jour d'un dossier

5.1 - Présentation générale

- 5.2 Accès
- 5.3 Conditions d'application
- 5.4 Acteurs
- **5**.**5** Déroulement de la procédure

5 – 1- Présentation générale

Code de la procédure = **SHP / SHM**

Le dossier d'un agent comporte des informations qui touchent à :

- sa situation personnelle :

état civil mutuelle adresse personnelle (TG) banque indice pension civile adresse professionnelle autres adresses (de vacances, d'origine)

- sa situation familiale :

enfant conjoint

- son expérience professionnelle :

compétences diplômes décorations langues

- sa carrière administrative :

antérieure

service national historique agent

en cours

affectation opérationnelle fonctions, activité. N° Education Nationale section de la CNECA fonction activité Concours

<u>Paie</u>

- La mise à jour peut être :
- avec incidence paie
- sans incidence paie.

- Certaines mises à jour ne génèrent jamais d'incidence paie.

Exemple : mise à jour d'un diplôme, d'un conjoint, d'une compétence...

- D'autres procédures de mise à jour créent <u>en général des mouvements paie</u>. Elles peuvent, dans certains cas, compléter des informations, sans générer de cartes paie.

Exemple: la saisie de <u>"téléphone" ou de "pièce"</u> dans la variante Mise à jour de l'affectation opérationnelle ne génère <u>pas de</u> <u>mouvement paie</u>. La demande est définitivement validée en pré - instruction.

<u>Circuit</u>

Le circuit de la demande est simplifié. Il peut être très <u>simple</u> : pré - instruction uniquement (mise à jour conjoint, enfant, compétences...) = <u>circuit de procédure 4</u> ou comporter pré - instruction, instruction, validation finale = <u>circuit de procédure 19</u>.

Accès

Les variantes sont regroupées dans une même rubrique :

- Mise à jour d'un dossier.

L'accès à l'ensemble des variantes est unique, lorsqu'elles ne concernent pas les spécificités de l'enseignement privé.

Toutefois, la <u>codification</u> de la variante est différente, selon qu'il y a ou non incidence paie : cette codification est apparente notamment en <u>consultation</u>

- SHP pour les variantes qui génèrent un mouvement paie

- SHM pour les variantes qui ne génèrent pas de mouvement paie.

Les mises à jour particulières à l'enseignement privé sont groupées dans la rubrique : **Mise à jour d'un dossier (enseignement privé).**

Date d'effet

Selon la variante, la date d'effet peut être :

- la date de début d'une nouvelle situation

C'est le cas des variantes :

- affectation opérationnelle, fonction, activités

- fonction, activités

- une date qui caractérise la demande traitée, et qui n'a pas de signification dans le déroulement de carrière de l'agent.

Dans ce cas, la date est aléatoire: elle peut être la date du jour. Seule obligation: elle doit être égale ou supérieure à la date de recrutement de l'agent.

C'est le cas des variantes autres que celles citées plus haut.

Exemple : *l'enregistrement d'un enfant.*

Cette information ne modifie pas la situation de l'agent. La date d'effet de la demande ne doit pas être confondue avec la date de naissance, qui est saisie sur un schéma spécifique.

De même, l'adresse est unique (pour un même type d'adresse), il n'y a donc pas de classement des adresses par date d'effet. La nouvelle adresse sera systématiquement prise en compte en fonction du mois choisi pour le mouvement paie.

Edition

Il n'y pas d'édition d'arrêté ni de notification.

Exceptions :

les variantes **SHP l et SHM m** (attribution de nouvelles bonifications indiciaires, de points d'indice supplémentaires, ou suppression) suivent un **circuit 11** avec visa du contrôleur financier.

L'arrêté est édité en phase d'instruction, la notification en phase signature.

L'attribution d'un supplément de rémunération lié à la fonction est l'objet d'un document spécifique : voir « Mise à jour Fonctions / Activités avec incidence paie ».

Liste des variantes de procédure (avec leurs circuits)

Procédure	Variante	circuit	paie	Libellé	Date	Date
					d'effet =	d'effet
					date	> ou =
					début	date
					situation	recrut.
SHM						
SHM	а	4	N	Mise à jour conjoint		0
SHM	b	4	Ν	Mise à jour diplôme		0
SHM	с	4	Ν	Mise à jour enfant		0
SHM	d	4	Ν	Mise à jour service national		0
SHM	e	4	Ν	Mise à jour langue		0
SHM	f	4	N	Mise à jour décoration		0
SHM	g	4	Ν	Mise à jour adresse origine ou vacance		0
SHM	h		Ν	Mise à jour note pédagogique enseignement privé	0	
SHM	i		N	Mise à jour n° classement agent enseignement privé		0
SHM	j	4	Ν	Historique agent		0
SHM	k	4	Ν	Mise à jour compétence		0
SHM	1	4	Ν	Mise à jour n° Education Nationale		0
SHM	n		Ν	Mise à jour disciplines enseignement privé		0
SHM	n	4	Ν	Mise à jour CNECA		0
SHM	0	4	Ν	Mise à jour adresse professionnelle		0
SHM	r	4	Ν	Mise à jour concours et option concours		0
SHP						
SHP	b	19	0	Mise à jour état civil		0
SHP	с	19	O/N	Mise à jour adresse personnelle (TG)		0
SHP	d	19	0	Mise à jour banque		0
SHP	f	19	0	Mise à jour mutuelle		0
SHP	g	19	0	Mise à jour indice majoré pension civile		0
SHP	i	19	O/N	Mise à jour affectation opérationnel, activités, fonction	0	
SHP	k	4	Ν	Mise à jour fonction, activités (sans incidence paie)	0	
SHP	1	11	0	Mise à jour fonction, activités	0	
SHP	0	11	0	Mise à jour heures années enseignement privé	0	

Caractéristiques

La mise à jour du dossier de l'agent ne suit pas les règles générales appliquées aux procédures de gestion.

Règle générale : les modifications générées par une demande sont effectives lorsque la procédure demandée passe à l'état «validation finale» (état = 41).

Mise à jour du dossier de l'agent : si la modification concerne la situation personnelle de l'agent ou sa situation familiale, la modification s'inscrit dans la situation de l'agent <u>dès la pré - instruction, à la sortie de l'écran de description (sortie par le bouton OK).</u>

Attention

Si la demande reste en attente, le dossier de l'agent est cependant déjà modifié.

Si l'on veut annuler la saisie faite, plusieurs solutions sont possibles selon la variante et l'état de la demande.

Si la variante suit un circuit 4 :

- la demande est en **pré - instruction** / suivi : seul le **schéma de description** (sortie sur OK) est validé :

il faut reprendre la demande et :

soit modifier l'information erronée

soit <u>saisir à nouveau l'information qui existait</u> dans le dossier, si la modification n'était pas justifiée soit <u>supprimer la ligne renseignée à tort</u>, si la saisie est faite à partir d'un tableau (voir ci-dessous) soit <u>ne saisir aucune information</u> (laisser les champs de saisie "à blanc), s'il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique

valider la description dans tous les cas et valider la demande.

la demande est validée (acceptée sur le schéma de validation) il faut créer une nouvelle demande, et saisir les informations correctes.

Si la demande suit un circuit différent de 4 :

Variantes :

- Adresse personnelle
- Banque
- Etat civil

on peut supprimer la demande en pré - instruction

Si une demande est en cours, <u>on ne peut pas instruire une nouvelle demande</u> sinon, mae _ 0708: "Il existe déjà une demande en cours modifiant l'adresse personnelle de l'agent (ou la banque, ou l'état - civil)"

autres variantes

en pré - instruction: on procède comme il est indiqué plus haut

Lorsque la pré - instruction est validée, on ne peut plus modifier les informations.

Il faut alors terminer le circuit de la demande à annuler : elle doit être complètement traitée.

Puis on génère une nouvelle demande qui modifiera le dossier.

Ergonomie

Sur plusieurs schémas, la saisie des informations se fait au moyen <u>de tableaux</u>, renseignés à partir de champs extérieurs au tableau.

Exemples -

mise à jour des diplômes, enfants, langues, décorations, adresses, historique, compétences,

domaines d'activité.

Sélectionner une ligne du tableau Saisir les informations dans les champs en bas de tableau

Enregistrer

Si une seule ligne est à renseigner, quitter le schéma par OK.

Pour renseigner la ligne suivante

<u>Sélectionner la ligne non renseignée</u> Saisir les informations correspondantes <u>Enregistrer</u> Une fois que toutes les lignes à renseigner ont été remplies et enregistrées, quitter le schéma par OK.

Si l'on veut <u>supprimer</u> une information enregistrée Sélectionner la ligne

Supprimer Quitter le schéma par OK.

Attention : pour la mise à jour "Enfant", et pour des raisons de place disponible à l'écran, le tableau et les champs de saisie sont placés sur deux schémas différents.

Il faut donc :

sélectionner une ligne sur le premier schéma (double clic) saisir les informations sur le schéma suivant revenir au schéma comportant le tableau pour sélectionner une nouvelle ligne, s'il y a plusieurs enfants à intégrer au dossier. (Se reporter à la "mise à jour enfant").

5.2 - <u>Accès</u> -> Gestion administrative -> Déroulement de carrière





5.3 - Conditions d'application

Statut

l'agent doit avoir un <u>classement</u>, quel qu'il soit, à la <u>date d'effet de la demande</u> Exception: pour : « Mise à jour de « Fonctions / activités » avec NBI : l'agent doit être titulaire.

Services effectifs

aucune condition

aucune condition

Position administrative

l'agent doit avoir une <u>position</u>, quelle qu'elle soit, <u>à la date d'effet de la demande</u> Exception : pour : « Mise à jour de « Fonctions / activités » avec NBI, l'agent doit être en position d'<u>activité</u>.

Age

.

5.4 - <u>Acteurs</u> Circuit 4

le gestionnaire de proximité :

```
6-2-PROC_MAJ.DOC
16/04/2008
```

il crée la demande, il la valide

Circuit 11

le gestionnaire de proximité :

il crée la demande

le gestionnaire de corps :

il traite la phase instruction, et édite l'arrêté

le contrôleur financier :

il accorde ou refuse son visa

le gestionnaire de corps :

il valide la signature du responsable hiérarchique. Il édite la notification. Il génère les mouvements paie

le gestionnaire de proximité :

il réédite la notification, pour transmission à l'intéressé et classement au dossier.

Circuit 19

le gestionnaire de proximité : il crée la demande

le gestionnaire de corps : il traite la phase instruction, il génère les mouvements *paie*

5.5-<u>Déroulement de la procédure</u>

Utilisation des variantes

La saisie est simple, et les messages guident l'utilisateur. Remarques sur les modifications créées dans le dossier de l'agent par SHP/SHM .

Etat - civil

sp_sit01 Lorsque le n° INSEE est modifié, utiliser l'aide sur le champ « clé ». La cohérence entre la <u>date de naissance</u> la <u>résidence de naissance</u> et le n° INSEE est obligatoire.

Sinon, un message d'information

maw _2855 : "les 4^{bme} et 5^{bme} chiffres (date de naissance) du n° INSEE doivent correspondre au mois de naissance de l'agent" ou maw_2856: "les 6^{bme_n} , 7ème, 8ème, 9ème, 10ème chiffres (résidence de naissance) du n° INSEE doivent correspondre à la résidence de naissance de l'agent de l'agent. Voulez-vous continuer?".

Si on essaye de valider la saisie (OK sur la "Description"), on a cette fois le message bloquant mae_2855 : "les 4^{ime} et 5^{ime} chiffres du n° INSEE doivent correspondre au mois de naissance de l'agent".

Attention: on peut utiliser l'aide sur la "résidence de naissance".

Toutefois, l'utilisation de la table qui référencie la totalité des communes exclut la saisie de toute résidence de naissance à l'étranger.

Dans ce cas, laisser "à blanc" la résidence de naissance : la saisie n'est pas obligatoire.

Description de la demande	×						
<u>A</u> ide A <u>n</u> nuler <u>E</u> diter <u>I</u> mprimer	Supprimer						
Numéro demande	2520745 Date demande 20/06/2002						
No insee	1500497416175 41						
Nom	DUBOIS						
Prénom	Adrien						
Titre civilité	M. Monsieur Sexe M Masculin						
Nom jeune fille							
Date naissance	10/04/1950						
Résidence naissance							
Nationalité	100 <mark>française</mark>						
Date naturalisation	11						
Situation familiale	M Marié (e)						

Saisie de la situation familiale

On peut modifier la situation familiale (aide sur le champ: accès à la liste des différents codes).

Si la situation choisie implique de renseigner la rubrique "Conjoint", le bouton correspondant est affiché, et permet d'accéder au schéma spécifique (sp_cnj01).

Si la situation ne justifie pas cette saisie, le bouton n'est pas affiché.

Pour que l'on puisse accéder au schéma sp_cnj01, la situation familiale doit être : * concubin ou PACS

- * marié
 - * veuf

Adresse personnelle

sp_adr03 L'adresse personnelle est une information obligatoire, puisqu'elle est utilisée par la <u>Paie</u>. On ne peut supprimer l'information sans la remplacer.

On peut initialiser l'écran (commande "Initialiser" sur le bandeau, qui remet tous les champs "à blanc").

Mais on ne peut valider l'écran sans avoir renseigné les informations obligatoires :

- le code postal
- le bureau distributeur
- ne renseigner la "Commune" que si elle est différente de "Code postal".

🖗 Description de la demande 🔀										
<u>A</u> ide A <u>n</u> nuler <u>E</u>	diter <u>I</u> mp	rimer Ir	ni <u>t</u> ialiser	<u>S</u> upprim	ier					
Numéro de	Numéro demande 2514439						Date	demande	2 0/06/2002]
Type adres	Type adresse PERS			Adres	Adresse personnelle					
Lieu]
No voie		26		B,T,Q			Code	voie CHE	Chemin]
Nom voie		des vi	gnes			Commune				
Code posta	al	75020				Bur. dist	PARIS	;]
Pays]
Téléphone		01255	22466		Fax	0125496315				
								2?	OK sp_	adr03

Banque

sp_bnq01

On peut initialiser l'écran (commande "Initialiser" sur le bandeau, qui remet "à blanc" tous les champs de saisie). On ne peut toutefois valider l'écran sans avoir effectué une nouvelle saisie.

Les informations concernant : - le mode de règlement

- l'établissement
- le code guichet
- le n° de compte

doivent obligatoirement figurer dans le dossier de l'agent.

Toutefois la saisie du code "Chèque Trésor" dispense de toute autre information.

Sinon, mae =0008 : "Saisie obligatoire".

Description de la demanc	le			
<u>A</u> ide A <u>n</u> nuler <u>E</u> diter <u>I</u> mprim	er Ini <u>t</u> ialiser	Supprimer		
Numéro demande	2518632		Date demande	20/06/2002
Mode règlement	23	Virement bancaire en Euro		
Etablissement	00000	ССР		
Codo quichot	22222			
	00000			
No compte				
Agence	NANCY			
				CK sp_bnq

Mutuelle

sp_shp06 Le code saisi doit être différent du code figurant déjà dans le dossier de l'agent.

6-2-PROC_MAJ.DOC 16/04/2008

Pour mettre fin sans créer une nouvelle mutuelle, saisir le code «fin» approprié.

This sails creef the houvene mat	uene, saisii		upproprie.		
Seré-instruction Mise à jour mutuel	e				×
Aide Annuler Editer Imprimer Initialis	er				
Date effet 01/07/2002					
Agent 200073 DL	JRAND Amélie				
Corps / Grade					
Statut		Catégorie	Echelon	Indice b	orut
agent occasionnel d'administratio	n centrale				
agent occasionnel A.C.		Z			
Imputation budgetaire	3196	1 64		NBI	Boni fonct
Fonction					
Affectation Autres Structures	AC				01/07/2002
Autres Structures	AC				01/07/2002
Position service incomplet	t 90 %			01	/07/2002 A
Description Fiche de su	ivi Val	idation		P .	? sp. gep01
					sp_genory
Stepson de la demande					×
Alde Annuler Editer Imprimer Supprin	ner				
Numéro demande 2524059			Date d	emande	01/07/2002
Régime cotisation à une mutu	<mark>elle</mark> (0301	SMAR 1 seul	bénéficiaire		
			0		or
					sp_shp06

Indice pension civile

sp_shp07

Il est utilisé dans le cas où les cotisations de retraite de l'agent, à sa demande et dans certaines conditions, sont calculées sur un indice détenu dans un **emploi fonctionnel** précédent.

L'indice actuel affiché ne désigne pas l'indice en cours de l'agent, mais **le précédent indice majoré pour pension civile**, que l'agent peut déjà détenir. Si ce n'est pas le cas, le champ est vide et protégé.

Description de la den	Description de la demande										
<u>A</u> ide A <u>n</u> nuler <u>E</u> diter <u>I</u> n	nprimer Supprimer										
Numéro demande	2524088	Date demande	03/07/2002								
Indice majoré pour calcul pension civile											
Indice actuel											
Nouvel indice	450										
		P	DK sp_shp07								

Fonctions / activités

sp_shp11

Pour les définitions des notions de fonction, domaine d'activité, activité, taux d'activité, se reporter au document «Affectation».

L'information n'est pas obligatoire.

De plus, la fonction et le domaine d'activité peuvent être dissociés.

Si l'on saisit le *domaine d'activité*, <u>le taux d'activité doit être obligatoirement renseigné</u>. L'agent peut être actif dans plusieurs domaines, les taux seront cumulés; <u>le total devra être 100 %</u>.

La saisie de la nature d'activité n'est pas obligatoire, le domaine peut être renseigné seul, mais la nature doit être liée à un domaine.

Si on veut mettre fin aux informations existant dans le dossier de l'agent, on peut ne rien saisir; il sera mis fin aux informations en cours. <u>Il faut alors aller jusqu'au bout de la demande.</u>

Si la fonction qui a été saisie donne droit à un supplément de rémunération, le circuit sera un circuit 11 (voir plus haut).

L'attribution d'un supplément de rémunération lié à la fonction est l'objet d'un document spécifique :« Mise à jour Fonctions / Activités avec incidence paie ».

Aida Annular		anac				<u> </u>
Alde Alludier	<u>E</u> diter <u>I</u> mj	primer <u>S</u> upprim	er			
Numéro de	emande	2524088		I	Date demande	03/07/2002
Fonction	920	chef de bure	au A.C.			
		NBI 30	Points d'i	ndice majoré sup	-	
Activité		Domaiı	ne		Nature	Taux
	Domain					
	Nature					
	Taux					
Enregistre	er Sup	primer	Situation actua	lle	<mark>/</mark> ?	OK sp_shp11
🕅 Deservis bisse						
Description	n de la dem Editer Im	ande primer Supprim	er			2
Description Aide Annuler	n de la dem Editer Imp	ande primer Supprim	er		Data domando	
Mescription Aide Annuler Numéro de	n de la dem Editer Im emande	ande primer Supprim 2524095	er		Date demande	09/07/2002
Mescription Aide Annuler Numéro de Fonction	de la dem Editer Im emande	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi	ier 		Date demande	<u>×</u> 09/07/2002
Description Aide Annuler Numéro de Fonction	e de la dem Editer Im emande	primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI	er ssion Points d'in	ndice majoré sup	Date demande	<u>×</u>
Description Aide Annuler Numéro de Fonction	emande	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in	ndice majoré sup	Date demande	09/07/2002
Description Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	emande	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in	ndice majoré sup	Date demande	09/07/2002
Mescription Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	n de la dem Editer Im emande	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in	ndice majoré sup	Date demande	> 09/07/2002 Taux
Mescription Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	n de la dem Editer Im emande	nande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in ne	ndice majoré sup	Date demande	09/07/2002
Mescription Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	emande	nande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in ne	ndice majoré sup	Date demande	09/07/2002
Mescription Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	de la dem Editer Im emande [60	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in ne	ndice majoré sup	Date demande Nature	09/07/2002
Aide Annuler Numéro de Fonction	b de la dem Editer Im emande [60 Domaine Nature	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in ne	ndice majoré sup	Date demande	09/07/2002
Description Aide Annuler Numéro de Fonction Activité	de la dem Editer Im emande [60 Domaine Nature Taux	ande primer Supprim 2524095 chargé de mi NBI Domain	er ssion Points d'in ne	ndice majoré sup	Date demande Nature	09/07/2002

Situation actuelle

Les variantes suivantes n'ont jamais d'incidence paie

Enregistrer

Supprimer

Conjoint

schéma = sp_cnj01

Si le conjoint est un agent du Ministère de l'agriculture, cliquer sur le bouton « **interne** », et inscrire le n° de l'agent (aide sur champ n° agent conjoint), les champs « nom », « prénom » et « date de naissance » sont alors renseignés automatiquement. Si on indique que le conjoint est « externe », saisir les noms prénoms, et date de naissance.

OK

sp_shp11

-				Р	é-instructi	on Mise à jou	r conjoint			
Ai	de	A <u>n</u> nuler	<u>E</u> diter	<u>I</u> mprimer	Ini <u>t</u> ialis	er	-			
	Date	e effet	17/09/1:	996						
	Age	nt	143181	CHE	RIND Pierre					
	Corp	os / Grade	e							
	Stat	ut				Catégorie	Echelon	Indice brut		
	tecl	hnicien de g	génie rura							
	fon	ctionnaire s	tagiaire			B		0289		
-	Description de la demande									
Ai	<u>A</u> ide A <u>n</u> nuler <u>E</u> diter <u>I</u> mprimer <u>S</u> upprimer									
		Numéro	deman	de <mark>243</mark> :	3896	Da	te demande	17/09/1996		
		Situation	n familia	le <mark>Marié</mark>	; (e)					
	Conjointe externe interne No agent conjointe									
		Nom		BLAI	SE					
		Prénom		Elise						
		Date na	issance	10/0	9/1966		F	? OK sp_cnj01		

Pour pouvoir effectuer cette mise à jour, la situation familiale du conjoint doit être obligatoirement : concubin marié veuf

Si la situation familiale de l'agent doit être modifiée utiliser la variante "Etat civil". La saisie du code de la situation permet l'accès au schéma "conjoint" et permet la saisie des informations le concernant.

Diplôme

schéma = sp_dio01
les diplômes sont classés
par branche (enseignement général...) et
par niveau (licence, BTS...).
Une aide sur chaque champ permet d'accéder à la table de référence.

On peut saisir directement le diplôme, sans renseigner la branche et le niveau. On peut également saisir l'une et / ou l'autre de ces deux informations avant de saisir le diplôme lui-même.

Attention : le croisement Branche / diplôme risque d'éliminer un nombre important de possibilités. Renseigner de préférence : Niveau, puis Diplôme.

Ne pas utiliser "Branche" en saisie. La branche sera renseignée de manière automatique, après saisie de "Niveau" et "Diplôme".

🔊 D	escription d	de la d	lemande					×			
<u>A</u> ide	Annuler F	<u>E</u> diter	Imprimer	<u>S</u> upprim							
	Numéro	dema	ande	252408		Date demande	04/07/200	12			
		Année	_								
	D.E. ECO		1990								
	BAC. A3 -	LETT	RES AF	its -			1988				
								•			
	2										
	Branche		[95	Lettres-arts						
	Niveau			50	Baccalauréat enseignement g	énéral					
	Diplôme		[1	BAC. A3 - LETTRES ARTS -						
	Année o	btent	ion	1988							
	Classem	ient	[
	Moyenne	e note	es	-							
	Mention	obte	nue								
	Info./Dip	lôme									
	Enregistr	> ок	sp_dip01								

Enfant

1er schéma: sp_enf01

2ème schéma sp_enf02

On accède à un premier écran qui affiche un tableau portant la liste des enfants. A partir de cette liste, on peut : <u>supprimer</u> un enfant, dans le cas d'une erreur ou d'une double saisie (<u>il faut que le nom et le prénom soient renseignés</u> pour que la suppression soit acceptée) : on sélectionne une ligne, on clique sur le bouton « supprimer »,

modifier les informations concernant un enfant: on sélectionne la ligne correspondant à l'enfant dont la situation est à renseigner, en cliquant deux fois sur la ligne choisie, et on accède à l'écran complémentaire sp_enf02, où les informations sont affichées, modifiables,

créer la situation d'un enfant : on sélectionne sur le 1er schéma une ligne vierge, on accède au second écran où on effectue les saisies nécessaires.

🔊 D	Description de la demande										
Aide	Annuler	Editer	Imprimer	Supprimer							
	Numéro	o dema	ande	2447083			Date	dema	nde 08/07/200	12	
			Nom			Prénom		Sexe	Date naissance		
ę	Supprimer OK sp_enf01										

Description de sp_enf02

Saisies obligatoires: Radio - boutons (à droite du schéma)

Sélectionner l'une des trois options (double clique sur l'un des 3 radios - boutons)

Si l'on choisit « adopté », la date d'adoption se déprotège, et la saisie est alors obligatoire.

1ère partie du schéma Nom Prénom Sexe Date de naissance et / ou date d'adoption Lieu de naissance: libellé libre (saisie obligatoire)

2^{ème} partie du schéma Situation Date de début Ce schéma concerne la situation de l'enfant: à charge, plus de 16 ans, etc... Exemples :

Si la situation est « enfant à charge », la date de début de situation sera la même que la date de naissance. Si la situation est "plus de 16 ans", la date de début de la situation sera le lendemain du 16^{ème} anniversaire de l'enfant. Cliquer sur le bouton enregistrer, puis OK.

🖇 Situations de l'enfant 🔀 🔀									
Aide	Annuler Editer	Imprimer							
	Identifiant ent	fant [1	22163	1]	⊙Né d			
	NUM	Ľ	SELLIND						
	Prénom	E	Pauline				Autre	25	\mathcal{I}
	Sexe	F	Féminir						
	Date naissan	ce 3	30/06/2002			Date a	doption	11	
	Lieu naissand	ce F	Paris						
				Situati	ion de l'entant				
	Date début	Date	fin		Situat	ion			-
	30/06/2002		Enfa	nt de mo	ins de 16 ans				
									-
	Date début	3	30/06/2002			Date fi	n	11	
	Situation	()1 Enfan	de moins	de 16 ans]	
E	nregistrer	Suppr	rimer				?	OK	p_enf02

Attention : Quand il existe un congé maternité, aucun enfant ne doit être enregistré par ce biais. Il faut impérativement utiliser la procédure "enregistrement naissance" dans la rubrique "congé maternité".

- Si un congé de maternité prénatal est validé, un message non bloquant s'affichera en entrée de la pré instruction de la mise à jour "enfant": "attention : l'enfant né doit être enregistré dans la procédure de congé maternité : Enregistrement naissance"
- Si une demande de congé maternité est en cours (pas encore validée dans EPICEA), un contrôle bloquant empêche la poursuite de la mise à jour enfant : "il existe une demande deen cours pour l'agent. La mise à jour des enfants n'est pas autorisée".

Service national

sp_sna01

Cette mise à jour concerne uniquement le service national <u>accompli avant l'entrée au Ministère de l'agriculture</u>. <u>Si les procédures « départ au service national » et « réintégration après service national » ont été utilisées, la mise à jour est inutile</u>. La durée du service national est alors prise en compte automatiquement dans l'ancienneté d'échelon.

Attention

la durée du service national est calculée (différence entre date de début et date de fin). On peut la modifier, dans le cas où la différence entre les deux dates intègre une période qui n'est pas à prendre en compte comme service militaire légal.

Exemple : absence due au service national comprise entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre (11 mois); durée du service national à prendre en compte : 10 mois (différence due à une sanction, par exemple). Dans ce cas, il existera une différence arithmétique entre la durée du service national d'une part, et la période comprise entre date de début et date de fin, d'autre part. En conséquence, si on modifie une ou deux dates (début / fin), la durée n'est pas recalculée, il faut la modifier. Il n'y a **aucun contrôle de cohérence**. L'utilisateur vérifie lui-même.

Il existe une aide sur le champ description, pour renseigner le type de service militaire. L'information est obligatoire.

8	Description de la demande			×
Aid	le Annuler Editer Imprimer S	Supprimer		
	Numéro demande	2448590	Date demande	08/07/2002
	Service actif légal			
	Situation serv. nationa	I LIBE <mark>Libéré c</mark>	les obligations militaires	
	Date report	11		
	Date début	01/01/1999	Date fin prévue	30/12/2000
	Durée période	1a m j		
	Description	service militaire		
	<i>Autres services national</i> Durée cumulée	ur Oa Om Oj		
	Autres serv. nationaux]	2	OK sp_sna01

Adresses autres (que l'adresse personnelle)

sp_adr_02

la variante permet la saisie de l'adresse d'origine (utilisée par la procédure "Congés bonifiés") l'adresse de vacances (utilisée dans le secteur "enseignement")

Les saisies obligatoires sont identiques à celles du schéma sp_adr01 (adresse personnelle). La saisie se fait selon l'ergonomie propre aux tableaux.

🚿 Descriptio	on de la dem	ande		×
Aide Annuler	r Editer Im	primer Supprime	,	
Numéro	demande	2524090]	Date demande 08/07/2002
	Туре		Descrip	ation 🔺
	ORIG	de la liber	té, FORT DE FRANCE	
				▼
Type ad	resse	ORIG	Adresse origine pour congé	bonifié
Lieu				
No voie			B,T,Q	Code voie R Rue
Nom voi	е	de la liberté	Commune	
Code pa	stal	97200	Bur. dist	FORT DE FRANCE
Pays				
Télépho	ne		Fax	
Enregis	trer	Supprimer		P ? OK sp_adr02

Adresse professionnelle

sp_adr01

Elle concerne l'agent dont l'activité au ministère de l'agriculture est interrompue de manière temporaire. L'adresse peut ainsi être mise à jour, lorsqu'on utilise les procédures

- détachement
- service national
- mise à disposition

Il s'agit alors de l'adresse de l'administration ou de l'établissement auprès desquels l'agent exerce son activité.

Elle peut être renseignée ou actualisée lorsqu'on renouvelle la position interruptive. Elle peut par ailleurs être mise à jour de manière indépendante, grâce à cette variante de "Mise à jour d'un dossier".

L'adresse professionnelle est utilisée lors de l'édition des notifications

- si l'agent n'est plus affecté dans son administration d'origine (positions interruptives)

- si l'agent est dans une position interruptive, et si l'adresse professionnelle n'est pas renseignée, c'est l'adresse personnelle qui est utilisée.

🔊 D	escription	n de la o	lema	nde								×
Aide	Annuler	Editer	Imp	rimer	Initialiser	Supprime	r					
N	uméro d	leman	de	244	8572					Date demande	08/07/2002	
Ту	ype adro	esse		PRO	F	Adresse	e prof	essionnelle	е			
	6-114		1	Mair	ie du Puy	,						
LI 0	pene raanism	е	2									
	2		3									
Li	eu											
						пто			1	a		
N	o voie			3		B, I, Q				Code voie PL	Place	
N	om voie	•		du r	nouveau l	héâtre		Commu	ne			
С	ode pos	stal		635	00			Bur. dis	st	LE PUY		
Ρ	ays											
т	éléphon	e					Fax					
										<mark>, P</mark> []	OK sp_a	adr01

Historique agent

- sp_ind18 sp_his01
- On peut renseigner les services accomplis par l'agent avant son entrée au Ministère de l'agriculture :
- en tant que titulaire
- en tant que contractuel.
- Ces informations seront prises en compte lorsque les dispositions réglementaires prévoient une condition de service effectif dans l'administration
- en tant que titulaire
- en tant que contractuel
- en tant que titulaire et contractuel : service civil ou service accompli dans la fonction publique.
- Les durées ainsi renseignées s'ajoutent aux services accomplis au ministère de l'agriculture.

🐉 Description de la demande	×							
Aide Annuler Editer Imprimer Supprimer								
Numéro demande 2524091 Date demande 08/07/2002]							
Date entrée dans l'administration / /]							
Administration / Organisme origine	_							
Urganisme / Lieu Date entree								
Corps	11							
Grade	11							
Services effectifs								
Durée services antérieurs en tant que titulaire	OaOmOj							
Durée services antérieurs en tant que contractuel	0 a 0 m 0 j							
Durée services antérieurs dans l'enseignement à temps complet	a m j							
Durée services antérieurs à intégrer : pour la catégorie 🗛	a m j							
pour le corps professeur certifié de lycée agricole] a m j							
pour le grade professeur certifié de l'enseignement agricole] a m j							
Services entérieurs (titulaire, contractuel)	οκ							
	sp_ind18							
🔊 Services antórieurs	X							
Aide Annuler Editer Imprimer								
Duree services anterieurs en tant que titulaire								
Duree services anterieurs en tant que contractuel								
Date début Date fin Durée Description de la période								
C 01/09/1990 31/08/1991 01a 00m 00j contrat								
Date début 01/09/1990 1	<u>·</u>							
Date début 01/09/1990 1 Date fin 31/08/1991	Ctitulaire							
Date début 01/09/1990 1 Date fin 31/08/1991 Service en tant que	© titulaire © contractuel							
Date début 01/09/1990 1 Date fin 31/08/1991 Service en tant que Durée période 1 a 0 m 0 j Service en tant que	© titulaire © contractuel							
Date début 01/09/1990 1 Date fin 31/08/1991 Service en tant que Durée période 1 a 0 m 0 j Service en tant que Description contrat Contrat	○ titulaire ● contractuel							
Date début 01/09/1990 1 Date fin 31/08/1991 Service en tant que Durée période 1 a 0 m 0 j Service en tant que Description contrat Contrat	• titulaire • contractuel							

Pour renseigner ces services, on accède à un écran secondaire en cliquant sur le bouton « services antérieurs ».Les champs doivent être renseignés de manière obligatoire. On clique ensuite sur le bouton « enregistrer ».

<u>Si l'on modifie la date de début et / ou la date de fin, la durée n'est pas recalculée : un message indique l'incohérence</u> au moment de l'enregistrement. Les périodes incluses entre la date de début et la date de fin peuvent en effet comporter des durées de non-activité (disponibilité, congé non rémunéré...).

Lorsque l'écran est validé, on revient sur l'écran principal: les lignes correspondant aux informations saisies sont renseignées.

On peut saisir également sur cet écran les informations concernant l'organisme auquel l'agent appartenait avant son arrivée au ministère. Ces informations ne sont pas obligatoires.

Durée de services antérieurs à intégrer dans le corps / dans le grade

Il s'agit du corps dans lequel se trouve l'agent.

La durée de services concerne des services accomplis dans un même corps, avant l'entrée au Ministère de l'agriculture.

Attention :ces services ne doivent pas être renseignés si la date d'ancienneté dans le corps a déjà tenu compte de leur durée. Exemple: les administrateurs civils affectés au ministère de l'agriculture, les techniciens forestiers de l'ONF.... Pour ces corps, les services accomplis dans le corps sont renseignés au moyen de la date d'ancienneté dans le corps ; il ne faut rien saisir dans Historique. Cette saisie ne devra être employée qu'en application de dispositions statutaires bien particulières.

Concours et option concours

sp_conc1

Cette variante permet de saisir les informations relatives aux concours obtenus par l'agent au cours de sa carrière indépendamment des procédures de changement de corps / grade par concours. Elle est également utilisée pour corriger des dossiers incomplets.

En entrée sur l'écran, les concours existants de l'agent sont affichés sous forme de tableau.

Aide Annuler Ed	iter Imprimer	115	Date 06/03/2007	Dem	ande 🗌	3518081		
Concours CEIGR	Date obt. 30/05/2001	Libellé Ingénieur du g	2 – pour supprimer existant : clic sur la correspondant au co	Clas. Iis 2 P 4 Classification 2 Classif	xours	n°dem ▲ 275299		1 – pour saisir un nouveau concours : clic sur la ligne vide du tableau
concours : le supprimer (2) puis le ressaisir (1) avec les données corrigées								

1 – Saisie d'un nouveau concours (clic sur une ligne vide)
 Les zones de saisie vides s'affichent dans la deuxième partie du tableau.

	👔 Concours et o	ption concor	urs X	
	Aide Annuler Edite	r Imprimer		1
			Date 06/03/2007 Demande 3518081	
	Concours	Date obt.	Libellé Option/Concours Clas. liste modif n°dem 🔺	
	CEIGR	30/05/2001	Ingénieur du génie rural, des eaux e Z P Z75233	
	Concours			
	Date obtention	11	Au titre de l'année	
	Classement		Liste C complémentaire	1.1 Saisie des données
	Option			relatives au concours
Option en saisie		Section		
les concours	" Sp	écialité		
concernés				1.3 – pour valider
		1	jouter OK sp_conc1	lorsque l'ensemble des
1.2 -	clic sur le bouton			dans le tableau
pour	enregistrer dans le	e		
tablea	au			
	2 0		• • •	
	2 – Supprimer u	in concours à	existant (C	Colonne modif : indique le type de
	Les donnees du	concours a	supprimer's arrichent dans la deuxiente partie du tableau.	nise à jour :
	Concours et o	ntion concor		Suppression d'un concours
	Aide Appuler Edite	r Imprimer		
		1 imprimor	Date 00/02/2007 Demande 251009	
	Concours	Date obt.	Libellé Option/Concours Clas. liste modif n°dem	
	CEIGR	30/05/2001	Ingénieur du génie rural, des éaux e 2 P 275233 Ingénieur de recherche (concours e 1 P Nouv 351808	
		0110012		
	Concours	CEIGR	Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts (concours externe)	
	Date obtention	30/05/2001	Au titre de l'année	
	Classement	2	Liste C complémentaire	l
	Ontion			2.2 – pour valider
	option	Conting [lorsque l'ensemble des
		Secuon		Salsies sont enregistrees

2 ?

OK

2.1 - clic sur le bouton pour enregistrer la

suppression dans le tableau

Spécialité

Supprimer

dans le tableau

En cas d'erreur de saisie d'un nouveau concours : clic sur la ligne du tableau correspondant au concours saisi à tort, clic sur le bouton Retirer, ce qui a pour effet de supprimer la ligne du tableau correspondant au nouveau concours. En cas de suppression à tort d'un concours : clic sur la ligne du tableau correspondant au concours saisi à tort, clic sur le bouton Rétablir, ce qui a pour effet d'enlever l'indication de suppression du concours (Supp dans la colonne modif du tableau).

Récapitulatif - Suppression et modification des informations

Pour <u>supprimer</u> des informations définitivement validées dans la procédure modifiant le service national : pré – instruction : laisser les champs à blanc sur l'écran de description valider l'écran de description. <u>valider la demande</u>

Pour les procédures <u>modifiant</u> les enfants, les compétences, les langues, les diplômes, les adresses d'origine et de vacances : pré – instruction : sélectionner l'information erronée sur le tableau affiché

utiliser "supprimer" après sélection de la ligne appropriée du tableau valider la description valider la demande.

Pour les procédures <u>modifiant</u> la banque, l'adresse personnelle, l'état civil : on ne peut effacer les informations (commande "Initialiser") sans les remplacer. elles doivent obligatoirement exister dans le dossier de l'agent. <u>valider la demande</u>

Pour la procédure <u>modifiant</u> la Mutuelle : utiliser le code "Mutuelle fin" <u>valider la demande</u>

Pour mettre fin à la fonction / activité :

pré - instruction, ne rien saisir.

lorsque l'on clique sur le bouton OK, apparaît le message d'information «l'acceptation de la demande mettra fin aux fonction / activités en cours».

Remarque: si la fonction à laquelle il est mis fin était une fonction avec incidence sur la rémunération, la demande suivra un *circuit 11*, avec édition d'un arrêté et visa du contrôleur financier.

Pour supprimer ou mettre fin à l'affectation opérationnelle :

remplacer la structure d'affectation opérationnelle par le code correct

ou saisir le code de l'affectation administrative, si on ne souhaite pas avoir ce niveau de détail: on ne peut valider l'écran sans avoir renseigné le champ "affectation opérationnelle".

Procédure	Variante	Libellé	Suppression ligne tableau	Remise "à blanc" infos	Nouvelle saisie obligatoire
SHM					
SHM	а	Mise à jour conjoint		0	
SHM	b	Mise à jour diplôme	0		
SHM	с	Mise à jour enfant	0		
SHM	d	Mise à jour service national		0	
SHM	e	Mise à jour langue	0		
SHM	f	Mise à jour décoration	0		
SHM	g	Mise à jour adresse professionnelle.		0	
SHM		Mise à jour autres adresses	0		
SHM	j	Historique agent		0	
SHM	k	Mise à jour compétence	0		
SHM	1	Mise à jour n° Education Nationale		0	
SHM	n	Mise à jour CNECA (enseignement supérieur)		0	
SHP					
SHP	b	Mise à jour état civil / numéro INSEE			0
SHP	с	Mise à jour adresse personnelle (TG)			0
SHP	d	Mise à jour banque			0
SHP	f	Mise à jour mutuelle		0	

SHP	g	Mise à jour indice majoré pension civile	0	
SHP	j	Mise à jour affectation opérationnelle, activités, fonction		0
SHP	k	Mise à jour fonction, activités (sans supplément rémunération)	0	
SHP	1	Mise à jour fonction, activités	0	

VI – PROCEDURES - DEROULEMENT DE CARRIERE suite

5 bis- Mise à jour d'un dossier (enseignement privé)

5 bis . 1 - Présentation générale

5 bis . 2 - Accès

5 bis . 3 - Acteurs

5 bis . 4 - Déroulement de la procédure IHA

5 bis . 5 - Déroulement de la procédure heures année par établissement (SHP variante i)

5 bis . 6 - Déroulement de la procédure heures année individuelle (SHP variante o)

5 bis . 7 - Impact paie

5 bis. 8 - Consultation des affectations après validation

5 bis . 1- Présentation générale

Code des procédures = IHA / SHP / SHM

Liste des variantes de procédure (avec leurs circuits)

Procédure	Variante	circuit	paie	Libellé
IHA				
IHA	а		Ν	Initialisation HA ens privé Métropole
IHA	b		Ν	Initialisation HA ens privé Réunion
IHA	С		Ν	initialisation HA ens privé Polynésie
IHA	d		Ν	initialisation HA ens privé Nouvelle Calédonie
SHP				
SHP	i	11	0	Mise à jour heures années enseignement privé (collective)
SHP	0	11	0	Mise à jour heures années enseignement privé (individuelle)

5 bis . 2 - Accès

>> Gestion administrative

>> Déroulement de carrière

>>Mise à jour d'un dossier (ens. Privé)

>> Initialisation heures Année

- Initialisation heures année métropole

- Initialisation heures année Réunion

- Initialisation heures année Polynésie
- Initialisation heures année Nouvelle Calédonie
- Heures Année par établissement
- Heures Année individuelle

5 bis . 3 - Acteurs

Les gestionnaires de corps (GC) du BEPRIV

5 bis . 4 - Déroulement de la procédure IHA

5 bis .4.1 – Principe général

La procédure collective Initialisation des Heures Année permet aux gestionnaires de corps de lancer le traitement de remise à zéro des heures année pour les agents de l'enseignement privé.

Elle comporte 4 variantes qui tiennent compte des dates de rentrée scolaire différentes en métropole et dans les DOM TOM.

✓ Chaque variante est exécutée **une seule fois par an**. La date d'effet correspond à la date de la rentrée scolaire pour les établissements des DOM TOM et au 1^{er} Septembre de l'année scolaire traitée pour les établissements de métropole.

✓ Le gestionnaire choisit la date à laquelle le traitement doit être exécuté (par défaut il s'agit de la date du jour). Le traitement d'initialisation est un traitement différé et le résultat n'est donc effectif que le lendemain du jour saisi.

✓ En ce qui concerne les affectations principales, la procédure d 'initialisation a pour effet de générer une nouvelle occurrence d'affectation pour tous les agents ayant une affectation à la date de rentrée scolaire avec un nombre d'heures année supérieur à 0. La nouvelle affectation est identique à la précédente à l'exception de la date d'effet qui correspond à la date de rentrée scolaire et des heures année initialisée à 0.

✓ En ce qui concerne les affectations secondaires, si l'agent n'a pas d'heure semaine dans l'établissement , il est simplement mis fin à l'affectation secondaire. Dans le cas contraire, le traitement est identique à celui effectué pour les affectations principales.

✓ Une fois les heures année initialisée à zéro, le GC peut procéder à la saisie des heures année pour la nouvelle année scolaire, à l'aide des procédures de mise à jour des heures année de l'enseignement privé (procédure SHP i collective pour traiter un établissement, procédure SHP o individuelle pour traiter un agent en particulier.

5 bis .4.2 - Ecran de saisie de la procédure IHA

	Pré-instruction initialisation HA ens privé Réunion									
	Aide Annuler Editer Imprime	Aide Annuler Editer Imprimer								
					zéro des heures année					
	Numéro demande	3736356								
	Date effet	01/09/2007	Date exécution	13/08/2007						
	Description deman	tialisation HA ens	privé Réunion 2007							
Date de rentré	ée scolaire.									
- 01/09 po	ur la Métropole (variante a)									
- 01/09 po	ur la Réunion (variante b)									
- 01/08 po	ur la Nouvelle Calédonie (varian	te d)								
Modifiable par	le gestionnaire.		_							
				🔎 🤉 🛛 ОК	(ap iba00					
			(6							

5 bis.4.3 - Résultat du traitement d'initialisation

L'écran de consultation de l'historique des affectations ci dessous présente un exemple de résultat du traitement d'initialisation des heures année, pour un agent ayant deux affectations.

8	🚳 Historique des affectations de l'agent 🛛 🗙									
Aide	Aide Annuler Editer Imprimer Historique									
No	No agent <= Date réf. <= / /									
Structure CHiérarchique							rchique			
							C Opérati	onnelle	-11 0-	
						iseignemi	ent prive	• Principa	ale et Se	condaire
P	roc.	Date	effet	Date fin	N* struct.		Struc	ture		heures 🔺
IH/	Aa	01/09	/2007		(1) 6783	BAZOUG	ES- R. SCł	HUMAN :	LEPP RC	9h + 0.00l
IH/	Aa	01/09	/2007		(2) 6732	ANCENIS	3 : LPP J.B.	ERIAU		2h + 0.00l
RE	ECa	XV01	/2007	31/08/2007	(1) 6783	BAZOUG	ES- R. SCł	HUMAN :	LEPP RC	9h + 1.50l
RE	ECa	01	(2007	31/08/2007	(2) 6732	ANCENIS	: LPP J.B.	ERIAU		2h + 1.50l
IN	D f	01/0	N 05	31/12/2006	(1) 5821	MONTOI	RE SUR LE	ELOIR : L	EAP Sair	9h +h
	Le traitement différé (procédure IHA) a généré deux nouvelles occurrences dans les affectations de l'agent (affectations principale et secondaire) à la date d'effet de la rentrée scolaire (1 ^{er} Septembre dans le cas présent car il s'agit d'établissements de métropole) et avec les heures année à zéro.									
affich	herles	données	s de duré	e nulle 🔽	format standar	d 🗖	5			
Re	eche	rcher	1	Détail	Notificati	ion	Ĵ			? sa_histo





La date d'effet doit obligatoirement correspondre à la date de rentrée scolaire qui a été saisie pour le traitement d'initialisation des heures année.

S'il existe déjà une demande de saisie des heures année pour l'établissement, le GC en est averti par un message lui demandant une confirmation pour continuer le traitement.

5 bis .5.2 - Ecran de saisie des heures année pour un établissement



Description de la demande		Nombre d'heures année saisie pour l'agent et
ide Annuler Editer Imprimer Su	oprimer BERY-LE BOCAGE : LHP LE BOCAGE	
Structure 7267 CHAM	BERY-LE BOCAGE : LHP LE BOCAGE	It Heures 5 dp. 8 1.50 3 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.00 8 0.50 5 Clic sur OK pour enregistrer les saisies dans Epicéa et retour sur l'écran précédent 5 sur l'écran précédent
Enregistrer Sit. a	r. 82612	2 OK sp_shp09
Enregistrer Sit. a	st. 82612	? OK sp_shp09
Pré-instruction Mise à jour	heures supplémentaires ens. privé	×
Numéro demande 37 Région © Métropol	36465 e CRéunion CPolynésie CNvIIe C	alédonie
Date d'effet 01	09/2007 Date demande	04/10/2007
No structure 72	57	
Code établissement X7	B12 CHAMBERY-LE BOCAGE : LHP LE BOCAGE B12 Miss à isur bourse servée EEB	
	6 – Clic sur Validation pour accéder à l'écran de validation en pré- instruction	
Description		2

Les heures année saisies en pré instruction sont modifiables en phase d'instruction. Après validation de l'instruction, seuls les agents ayant des heures année sont affichés en description de la demande.

5 bis . 6 - Déroulement de la procédure heures année individuelle (SHP variante o)

5 bis .6.1 - Ecran de saisie des heures année pour un agent

Cas 1 : l'agent n'a qu'une affectation principale

L'écran de saisie des heures année permet de saisir le nombre d'heure année effectuée par l'agent dans l'établissement de son affectation principal.

Il permet également, si nécessaire, de saisir pour l'agent une affectation secondaire ainsi que le nombre d'heures année effectué par l'agent. Dans ce cas le nombre d'heure semaine de l'affectation secondaire est générée à zéro. Il faut utiliser les procédures de changement d'horaire pour saisir des heures semaines dans cet établissement.

🙀 Pré-instruction Mise à jour heures année ens. privé 🛛 🗙							
Aide Annuler Editer Imprimer Initialiser							
Date effet 01/09/2007							
Agent							
Example 2 Description de la demande	×						
Aide Annuler Editer Imprimer Supprimer							
Numéro demande 3736467	1 - Saisie des heures année de l'affectation principale (abligateire)						
Anectation principale							
No structure 7143							
Etablissement X2606	HAT <u>EUF DE GALAURE : LTP LES MANDAILLES</u>						
Résidence adm. 26083 Cl	HA JUNEUF DE GALAURE						
Nbre heures / semaine 9	2. Soisio du p ^e de la atrusture						
Nbre heures année	correspondant à l'affectation secondaire (si nécessaire)						
Affectation secondaire							
No structure							
Etablissement	3 - Saisie des heures année de						
Nbre heures / semaine	l'affectation secondaire –						
Nbre heures année	affectation secondaire						
4 – Clic sur les saisies.	OK pour valider						

Cas 2 : l'agent a une affectation principale et une affectation secondaire

L'écran de saisie des heures année permet de saisir le nombre d'heure année effectuée par l'agent dans les deux établissements.

🙀 Pré-instruction Mise à jour heures année ens. privé 🛛 🗶							
Aide Annuler Editer Imprimer	Initialiser						
Date effet 01/09/200	17						
Agent							
🏂 Description de la deman	ide						<u>></u>
Aide Annuler Editer Imprimer	Supprimer						
Numéro demande 37	736466			D	ate dem	ande	04/10/2007
Affectation principale							
No structure 67	783						
Etablissement T5	313	BAZOUGES- R.	SCHUM	IAN : LEPP	ROBERT	SCHUM	IAN
Résidence adm. 53	024	BAZOUGES	1 - Sa	aisie des he	eures		
Nbre heures / semaine	9		année	e de l'affect	tation		
Nbre heures année	1.50		princi	pale (obliga	atone)		
Affectation secondaire				[2 - Saisi	ie des h	neures
No structure	732	1			année d	le l'affe	ctation
Etablissement T4	427	ANCENIS : LPP	J.B. EF	1111	seconda	aire	
Nbre heures / semaine 2							
Nbre heures année	1.0	0					
	3 – Clic les sai	c sur OK pour va sies.	lider		2	?	OK sp_shp12

5 bis . 7 - Impact paie

En phase de validation paie, Epicéa génère deux mouvements paie de type 22 pour chaque agent (payé par Nanterre)

- 1. Un mouvement 22 avec
 - Code indemnité 0576 Première HSA

Taux A = 0100 si le nombre d'heures est supérieure ou égale à 1

Ou

Taux A = 00NN (NN étant la partie décimale des heures année) si le nombre d'année est inférieur à 1.

2. Un mouvement 22 avec

Code indemnité 0205 Heures année supplémentaires

Taux A = Nombre d'heures année

Les deux premiers caractères pour la partie entière (complété à gauche par un zéro)

Les deux derniers caractères pour la partie décimale

Exemple :

si le nombre d'heures de l'agent vaut 1,5 : Taux A = 0150

si le nombre d'heures de l'agent vaut 0,45 : Taux A = 0045

5 bis. 8 - Consultation des affectations après validation

Après la phase de validation finale d'une procédure de mise à jour des heures année l'historique des affectations des agents est impacté comme dans l'exemple ci dessous :

🐉 Historique des affectations de l'agent 🛛 🗙					
Aide Annuler Editer Imprimer Historic	que				
No agent and a second s	/ / <= Date réf. <=	<u> </u>			
Structure Affectation C Administrative C Hiérarchique					
	C Opérationnelle				
	Enseignement privé © Principale et Sec	ondaire			
Proc. Date effet Date fin	N* struct. Structure	heures 🔺			
SHPi 01/09/2007	(1) 7267 CHAMBERY-LE BOCAGE : LHP LE BC1	8h + 0.51			
iha A 01/09/2007 31/08/2007	(1) 7267 CHAMBERY-LE BOCAGE : LHP LE BC 1	8h + 0.01			
SHP1 94/09/2006 31/08/2007	(1) 7267 CHAMBERY-LE BOCAGE : LHP LE BC1	18h + 1.01			
SHR 0 01/09/0005 31/08/2006	(2) 7266 LA RAVOIRE : LEPAP LES CHARMILL (Jh + 3.001			
NOE C 01/09/1995 -018/2006	(1) 7267 CHAMBERY-LE BUCAGE : LHP LE BU	8h + 0.01			
NOB 01/09/1998 31/6 49	(1) 7267 CHAMBERY-LE BUCAGE : LHP LE BU				
NOD 1/09/1990 31/00/195	CHAMPERY LE BOCACE (LHD LE BC)				
NOB V09/1997 31/00/1996	(1) MBERY-LE BOCAGE : LHP LE BC	1717 ± 0.01			
NOB 19/1994 31/08/1995	(1) 7267 LERIE BOCAGE : LHP LE BO	10h + 0.01			
IND f V1993 31/08/1994	(1) 7267 CHART SCAGE : LHP LE BC	h + h			
	Generation d'une nouvelle occurrence	9			
d'affectation (ou de deux si saisie d'une					
procéduro IHA oct appuléo	allectation secondalle) identique à la	l'houroo			
procedure in A est annuee.	precedente a rexception du nombre c	ineures			
all when the sub-	annet.				
Bechercher Détail	Notification (1)	? sa histo			
Rechercher Détail	Notification	?sa_histo)			

VI - PROCEDURES - DEROULEMENT DE CARRIERE suite

5 ter-Mise à jour des diplômes des agents contractuels (enseignement agricole)

Auteur : Joëlle DUMONT

Version Nature

V 1 Version définitive

Date

10 Avril 2008

1- Présentation générale

L'objet du présent document est de décrire les modalités de mise à jour de l'information **diplôme** pour les contractuels de l'enseignement.

La mobilité des agents de l'enseignement est effectuée à partir du module mobilité de l'application Epicéa depuis Janvier 2008. La connaissance des diplômes des agents non titulaires de l'enseignement agricole est nécessaire pour la procédure de mobilité. Cette information n'étant pas jusqu'alors gérée de manière fiable dans Epicéa, une opération spécifique de mise à jour de l'information diplôme pour l'ensemble des contractuels est prévue pour la première mobilité des non titulaires dans Epicéa (Mai 2008). Suite à cette première alimentation il s'agit d'assurer une mise à jour continue des diplômes pour ces agents afin de disposer de données actualisées lors des campagnes mobilité.

Les actes de gestion impliquant une éventuelle mise à jour des diplômes sont les suivants :

	Actes de gestion	Procédure Epicéa utilisée
1	lors du recrutement (ou de la reprise en charge) de l'agent par le gestionnaire de corps instruisant l'initialisation du dossier sur la base des photocopies des diplômes fournies par l'agent.	Procédure IND – Initialisation de dossier Procédure RID – Réinitialisation de dossier
2	. au cours processus de mobilité lors du mouvement des contractuels, actualisation des diplômes des agents ayant transmis la copie de leur diplôme par les gestionnaires de proximité (DRAF ou établissement d'enseignement).	Procédure SHM – Mise à jour d'un dossier : diplôme

2 - Le référentiel diplôme.

Le référentiel des diplômes d'Epicéa est difficilement utilisable par les gestionnaires (complexe et incomplet), ce qui explique que l'information ne soit pas mise à jour systématiquement sauf dans les cas précis où elle nécessaire pour la gestion. C'est notamment le cas des contractuels de l'enseignement privé pour la gestion desquels il a été développé un sous référentiel plus simple d'utilisation et suffisant pour enregistrer les données diplômes.

Principe du sous référentiel de l'enseignement privé :

* des codes branches spécifiques déterminant le niveau du diplôme

- 100 EP : niveau agrégation, doctorat...
- 101 EP : niveau DEA, DESS, maîtrise...
- 102 EP : niveau licence...
- 103 EP : niveau DEUG, DUEL, BTS...
- 104 EP : niveau certificat licence...
- 105 EP : niveau baccalauréat, BT...
- 107 EP : niveau BEP...
- 109 EP : divers...
- 110 EP : Qualification pédagogique
- * le code niveau n'est pas utilisé (renseigné à 0 systématiquement) puisque la branche donne le niveau

* des codes diplômes spécifiques associés à chaque code branche

Pour les contractuels de l'enseignement agricole il a été décidé d'utiliser ce même référentiel (description fournie en annexe).

3 - Saisie des diplômes dans Epicéa

Quelque soit la procédure (IND, RID ou SHM), l'écran de mise à jour des diplôme est identique (écran SP_DIP01).



Les données Classement, Moyenne notes, Mention obtenue et info./Diplôme sont facultatives.

La donnée info.Diplôme est un texte libre de 30 caractères.

Dans la mesure du possible, utiliser les diplômes existants même si l'intitulé n'est pas exactement celui indiqué sur la photocopie du diplôme. Si vraiment aucun code ne correspond, faire une demande de mise à jour du référentiel auprès de l'assistance utilisateur Epicéa.

Dans les éditions des tableaux Sorties Entrés pour les non titulaires, ce sont les données Libellé du diplôme et Info./Diplôme qui sont éditées.

Annexe : Référentiel diplôme à utiliser (Avril 2008)

100 - EP : niveau agrégation, doctorat...

6442	ADMISSIBILITE AGREGATION	2770	DOCTORAT D'ETAT : DROIT PUBLIC
1900	AGREGATION EN ENSEIGN. GENERAL	2500	DOCTORAT D'ETAT : LETTRES
1442	AGREGATION VETERINAIRE	2200	DOCTORAT D'ETAT : MATHEMATIQUE
5100	DIPLOME GRANDE ECOLE	2300	DOCTORAT D'ETAT : PHYSIQUE
4336	DOCTEUR INGENI.: SCES ET TECHN	2334	DOCTORAT D'ETAT : SCES APPLIQU
4334	DOCTEUR INGENIEUR : SCES APPLI	2773	DOCTORAT D'ETAT : SCES ECONOMI
4335	DOCTEUR INGENIEUR : SCES NATUR	2335	DOCTORAT D'ETAT : SCES NATUREL
4200	DOCTEUR INGENIEUR MATHEMATIQUE	2774	DOCTORAT D'ETAT : SCES POLITIQ
4300	DOCTEUR INGENIEUR PHYSIQUE	2700	DOCTORAT D'ETAT EN DROIT
6331	DOCTORAT CYCLE 3 : CHIMIE	2440	DOCTORAT DE MEDECINE
6700	DOCTORAT CYCLE 3 : DROIT - SCE	2441	DOCTORAT DE PHARMACIE
6561	DOCTORAT CYCLE 3 : ETHNOLOGIE	2442	DOCTORAT DE VETERINAIRE
6900	DOCTORAT CYCLE 3 : GENERAL	3510	DOCTORAT INS NAT POLYTECH TOUL
6553	DOCTORAT CYCLE 3 : GEOGRAPHIE	3500	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : LETTR
6701	DOCTORAT CYCLE 3 : GEOLOGIE	3200	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : MATHE
6554	DOCTORAT CYCLE 3 : LANGUES VIV	3300	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : PHYSI
6500	DOCTORAT CYCLE 3 : LETTRES	3334	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : SCES
6200	DOCTORAT CYCLE 3 : MATHEMATIQU	3335	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : SCES
6552	DOCTORAT CYCLE 3 : PHILOSOPHIE	3501	DOCTORAT UNIVERSITAIRE : SCES
6330	DOCTORAT CYCLE 3 : PHYSIQUE	5001	INGENIEUR AGRONOME
6332	DOCTORAT CYCLE 3 : SCES BIOLOG	5008	INGENIEUR ENSIAA
6333	DOCTORAT CYCLE 3 : SCES DE LA	5009	INGENIEUR ESIEA
6560	DOCTORAT CYCLE 3 : SOCIOLOGIE	5003	INGENIEUR HORTICOLE
2771	DOCTORAT D'ETAT : DROIT PRIVE	5222	INGENIEUR POLYTECHNICIEN

101 - EP : niveau DEA, DESS, maîtrise...

442	CERTIFICAT DE FIN DE SCOLARITE	3501	MAITRISE DE LANGUES ETRANG.APP
1600	DEA	3550	MAITRISE DE LET.(PHILO-HIST-GE
1660	DEA SOCIOLOGIE	3500	MAITRISE DE LETTRES
817	DECS : DIPLOME D'ETUDES COMPT.	3551	MAITRISE DE LETTRES MODERNES
900	DES	3200	MAITRISE DE MATHEMATIQUES
770	DES DROIT PUBLIC	3665	MAITRISE DE PHILOSOPHIE
773	DES SCIENCES ECONOMIQUES	3664	MAITRISE DE PSYCHOLOGIE
800	DESS : DIPLOME D'ETUDES SUPER.	3300	MAITRISE DE SCIENCES
700	DESTA	3331	MAITRISE DE SCIENCES CHIMIQUES
2001	DIPLOME D'AGRONOMIE APPROFONDI	3552	MAITRISE DE SCIENCES DU LANGAG
3774	DIPLOME INSTITUT D'ETUDES POLI	3773	MAITRISE DE SCIENCES ECONOMIQU
3800	INGENIEUR CESI	3336	MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNI
3900	INGENIEUR DES TECH.AGRICOLES	3335	MAITRISE DE SCIENCES NATURELLE
3661	MAITRISE D'A.E.S.	3330	MAITRISE DE SCIENCES PHYSIQUES
3201	MAITRISE D'AMENAGEMENT DU TERR	3660	MAITRISE DE SOCIOLOGIE
3654	MAITRISE D'HISTOIRE	3700	MAITRISE EN DROIT
3333	MAITRISE D'OCEANOGRAPHIE	3823	MAITRISE INFORMATIQUE
3322	MAITRISE DE BIOLOGIE	3880	MAITRISE SCIEN. TECH. ACT. PHY
3771	MAITRISE DE DROIT PRIVE	3776	MAITRISE SCIENCES SOCIALES DU
3653	MAITRISE DE GEOGRAPHIE		

102 - EP : niveau licence...

1869	CERTIFICAT DE DROIT RURAL	220	LICENCE D'ENS. : SCIENCES MATH
2009	D U E P S NIVEAU BAC + 3	335	LICENCE D'ENS. : SCIENCES NATU
2100	DIPLOME D'ECOLE SUPERIEURE	221	LICENCE D'ENS.: SCES MATHEMAT.
2775	DIPLOME D'INSTIT. SUP. DE L'AD	552	LICENCE D'ENSEIGNEMENT DE PHIL

2774	DIPLOME DE SCIENCES POLIT. OU	1553	LICENCE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE
2776	DIPLOME DE SCIENCES SOCIALES D	555	LICENCE DE LANGUES ETRANG.APPL
2881	DIPLOME NATIONAL DES BEAUX ART	1552	LICENCE DE PHILOSOPHIE
2000	INGENIEUR	1664	LICENCE DE PSYCHOLOGIE
2113	INGENIEUR EN ACOUST.ET VIBRAT.	1331	LICENCE DE SCIENCES : CHIMIE P
2001	INGENIEUR EN AGRICULTURE	1335	LICENCE DE SCIENCES NATURELLES
2008	INGENIEUR ENIT DES I.A.A.	1330	LICENCE DE SCIENCES PHYSIQUES
2007	INGENIEUR ENIT DES TRAVAUX RUR	1676	LICENCE DE SOCIOLOGIE
2004	INGENIEUR ENIT FORESTIER	1875	LICENCE EN ADMIN. ECON. ET SOC
2003	INGENIEUR ENIT HORTICOLE	1700	LICENCE EN DROIT
1228	LICENCE	1876	LICENCE EN INFORMATIQUE ET COM
1881	LICENCE : HISTOIRE DE L'ART	1500	LICENCE EN LETTRES
1221	LICENCE : SCIENCES MATH. APPLI	1880	LICENCE EN SCES ET TEC.,ACTIV.
1220	LICENCE : SCIENCES MATHEMATIQU	1300	LICENCE EN SCIENCES
553	LICENCE D'ENS. : HISTOIRE GEOG	1874	LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCA
554	LICENCE D'ENS. : LANGUES VIVAN	1773	LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUE
550	LICENCE D'ENS. : LETTRES CLASS	1554	LICENCE LANGUES VIVANTES
551	LICENCE D'ENS. : LETTRES MODER	1550	LICENCE LETTRES CLASSIQUES
331	LICENCE D'ENS. : SCES CHIMIE -	1551	LICENCE LETTRES MODERNES
330	LICENCE D'ENS. : SCES PHYSIQUE		•

103 - EP : niveau DEUG, DUEL, BTS...

1891	DUT "GENIE CIVIL"	2500	DEUG SC TECHN ACTIV PHYSIQ ET
4100	BTS	2773	DEUG SCIENCES ECONOMIQUES
4115	BTS CHIMIE INDUSTRIELLE	2664	DEUG SCIENCES HUMAINES ET PSYC
4119	BTS ELECTRONIQUE	2660	DEUG SOCIOLOGIE
4111	BTS EN ELECTRICITE	6008	DIPLOME DE L'ENIL POLIGNY
4117	BTS GESTION COMMERCIALE	6001	DIPLOME DE TECHN. SUP. DE ITPA
4114	BTS MECANIQUE	6100	DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEU
4112	BTS METALLURGIE	3773	DIPLOME ETUDES ECONOMIQUES GEN
4118	BTS TECHNIQUES DE COMMERCIALIS	3700	DIPLOME ETUDES JURIDIQUES GENE
4001	BTSA	554	DUEL ANGLAIS
4006	BTSA GEST. ET CONDUITE DE L'EN	500	DUEL LETTRES
4009	BTSA LABORATOIRE	664	DUEL PSYCHOLOGIE
4008	BTSA LAITERIE	660	DUEL SOCIOLOGIE
4007	BTSA MACHINISME AGRICOLE	300	DUES SCIENCES
4002	BTSA PRODUCTIONS ANIMALES	1032	DUT AGROBIOLOGIE
4004	BTSA PRODUCTIONS FORESTIERES	1815	DUT CARRIERES SOCIALES
4003	BTSA PRODUCTIONS VEGETALES	1817	DUT COMPTABILITE
6002	CERT. SPECIAL SCIENCES HIPPIQU	1800	DUT GENERAL
550	CERTIF.ETUDES LITT.GENERALES	1875	DUT GESTION ADMINISTRATIVE
863	D.E.C.E.P.	1814	DUT MECANIQUE ET MATHEMATIQUES
2332	DEUG BIOLOGIE	1819	DUT OPTION ELECTRONIQUE
2875	DEUG D'ADMINIST. ECONOMIQUE ET	1822	DUT STATISTIQUES
2700	DEUG DROIT	1818	DUT TECHNIQUES COMMERCIALES
2900	DEUG GENERAL		

104 - EP : niveau certificat licence...

901	CERTIF FORMATION PROFESSIONNE
902	CERTIFICAT D'ETUDE SUPERIEUR
700	CERTIFICAT DE LICENCE EN DROIT
900	CERTIFICAT DE TECHNICIEN SUPER
903	CERTIFICAT ESCA NIV 2

105 - EP : niveau baccalauréat, BT...

6881	BAC DE TECHNIC. (SECTEUR ARTS)
6878	BAC DE TECHNIC.(SECTEUR SCES E
6876	BAC DE TECHNICIEN
6877	BAC DE TECHNICIEN (SECTEUR IND
900	BACCALAUREAT
9122	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
6900	BREVET D'AGENT TECH.AGRI.(BATA
1100	BREVET DE TECHNICIEN
2990	BREVET SUPERIEUR
1000	BTA
3700	CAPACITE EN DROIT
1001	CERT DE CAPACITE TECH AGRI RUR
3990	CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES SEC
901	DIPL D'UNIVER D'EDUCA PHY MILI
3840	DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIERE
3001	DIPLOME D'ETUDES AGRIC. DU 2EM

107 - EP : niveau BEP...

4175	BEP AGENT ADMINISTRATIF	4100	BEPC
4117	BEP STENODACTYLOGRAPHE	3117	BREVET D'ENSEIGNEMENT COMMERCI
5001	BEP, BAA, BEA,	2191	BREVET D'ENSEIGNEMENT INDUSTRI
4001	BEPA	4900	BREVET D'ENSEIGNEMENT PROFESSI
4009	BEPA AGENT DE LABORATOIRE	990	BREVET ELEMENTAIRE
4007	BEPA COND. ET ENTRET. DES MACH	6001	BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE
4002	BEPA CYNEGETIQUE, VITICULTURE	6003	BREVET PROFESSIONNEL HORTICOLE
4018	BEPA DICOPA	6100	САР
4006	BEPA ECO. FA. RU.	6002	CERTIFICAT DE COMPAGNON
4008	BEPA LAITERIE	7001	DIP.D'ECOLE REG.D'AGRI.,-IV
4005	BEPA PRODUCTIONS ANIMALES	7082	DIPLOME DE MONITRICE DES EEMA
4003	BEPA PRODUCTIONS VEGETALES	7008	DIPLOME DES ECOLES D'INDUSTRIE
4004	BEPA SYLVICULTURE	6000	NIVEAU BEP OU CAP

9098	3EME CONC ACCES PA EPS (EN)	9087	DIP ANAL-PROG SOC GEST INF REN	9031	DIPLOME EDUCATRICE SOCIO-CULTU
3006	AIDE-MONITEUR D'EPS -V	9086	DIP BELGE PROF EPS NIV MA3 (IV	9009	DIPLOME FFA ENTRAINEUR 2 DEG.
9070	ARTICLE 8 (NIVEAU BAC +2)	7082	DIP DE CAP ENSEIG FEM AGRI (DC	3005	DIPLOME NOTARIAT OBTENU APRES
9106	ASSIST.GESTIONN.DE STRUCT.ACCU	3082	DIP DE CAP ENSEIG FEM AGRI PRI	3004	DIPLOME NOTARIAT OBTENU AVANT
9024	ATT ETU LANGUE VIVANTE 3E DEGR	9082	DIP DE TRADUCT (EC SUP D'INTER	9115	EC CADRE DU COMM ET AFF ECO (N
9057	ATTACHE DIRECTION FINAN ESG (B	9113	DIP EC INTER DE MANAGEMENT WEL	9060	ECO SUP FEMI AGRI DE LA BREUVR
9093	BACHELOR OF ARTS (G B) BAC + 4	9067	DIP ET SUP (EC SUP ANGERS)(UNI	9039	ECOLES DES CADRES (NIVEAU BAC
9077	BACHELOR OF ARTS USA (BAC+4)	9014	DIP ET SUP COMMER ADMINIS ET F	9058	EDUC EN TX MAN FED LOUIS COMBE
9117	BACHELOR OF SCIENCE U.S.A. (NI	9076	DIP ETUSUP TECH (POITIERS)BAC+	9012	EPREUVES DU DEGRE COMMERCIAL S
9047	BREV. APTIT. FONCT. ANIMAT. (B	9080	DIP ING INDUST (INST SUPLIEGEO	9029	EQUIVALENCE DEUG CERTIF OPERAT
9094	BREV. ETAT APT. ENS. CULT. PHY	9099	DIP INGE TECHNOLOGUE (UNIV.NAN	9040	EQUIVALENT BAC +2 (18 UNITE DE
9041	BREV.DE CAPACIT.POUR L'ENS.PRI	9088	DIP INSTIT PROMOTION COMMERCIA	9095	EX PROB-CAPES (NIV LICENCE)
9023	BREVET 1ER DEGRE ENTRAI PHY MI	9007	DIP MON ED PHY GYM HARM(S SIEG	9033	EXAM SPEC ENTREE DNS UNIVS EQU
9064	BREVET 2E DEGRE ENTRAI PHY MIL	3002	DIP MONITEUR D'EPS-UGSEL- III	9034	EXAM.PROBAT.DU CAPEPS 3EME ANN
9085	BREVET APTIT. ANIMA. SOCIO-EDU	9027	DIP PROF ADJ EPS (UGSEL) BAC+2	9002	FIRST CERTIF.OF CAMBRIDGE
9032	BREVET D'AIDE-MONITRICE EPS NI	3001	DIP PROF.EPS E.N.E.P.F.CII	3555	FIRST CERTIFICATE IN ENGLISH
3992	BREVET D'APPRENTISSAGE ET D'AP	9111	DIP UNIV DE GEST ENTR AGRO-AL	9109	GENERAL CERTIF OF EDUCATION LE
9101	BREVET D'ETAT D'INSTRUCT D'EQU	9035	DIP. MONIT. ENS.FEM.AGRIC.(ANF	9016	GRADUAT ARCHI JARDIN BELGIQUE
5880	BREVET D'ETAT DU 1 DEG D'ED.SP	3665	DIP.D'ETAT D'ASS.DE SERVICE SO	9081	ING AGRONOME UNIV LIBRE BRUXEL
5881	BREVET D'ETAT DU 2E DEGRE (BAC	3882	DIP.D'ETAT D'ED.DE JEUNES ENFA	9105	ING CIV PHYSICIEN (UNIV LOUVAI
3880	BREVET D'ETAT PROF SPORT (BAC+	3667	DIP.DE CONSEIL. EN ECO FAM. ET	9028	ING TECH AGRIC(DIP BELGE) BAC+
8000	BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYC	9005	DIP.ET.SUP.AGRO.,ECO.ET SOC. (9022	INGEN.TECH.HORTIC. (VILVORDE)
9084	BREVET DE MAITRISE (CBRE DES M	9048	DIPL D'EDUC FAMILIALE PROF AGR	9072	INGENIEUR INDUSTRIEL GEMBLOUX
7160	BREVET PROFESSIONNEL EDU.NATIO	9107	DIPL D'ET.SUPER.DE GESTION ESS	9078	INSCRIPTION 4 ANNEE ISARA (BAC
9091	BREVET SUP. ETAT EPS (NIVEAU B	9103	DIPL D'ING DE L'ECOLE NATIONAL	9089	INST HTES ETU DROIT RURAL ECO
9008	BREVET SUP.D'ETUDES COMMERCIAL	9063	DIPL DE CONS AGRI ETCHARRY (NI	9092	LICENCE B.A. HONOURS (GDE BRET
9025	BREVET SUPERIEUR TECHNIQUE	9108	DIPL DE L'ECOLE DES AFF PARIS	9046	LICENCE ESPAGNOLE DE PHILOSOPH
9066	CAPASE (BAC+2)	9119	Dipl Ecole Spéc Archi Jardins	9110	MAGISTERE DEVELOPPEMENT AGRICO
9114	CERT FORMAT PEDAGOGIQUE (NIV	9043	DIPL GECOH (HORTI.)	9121	MAITRISE
9052	CERT TECH 1ER DEGRE D'ENTRAI P	9102	DIPL INSTITUT SUP DE GESTION (9006	MAITRISE DE PHILOLOGIE ROMANE
9074	CERTIF D'AGTS TECH ELECTRO ET	9120	DIPL NAT D'OENOLOGUE (ap 84)	9020	MAITRISE EDUC. PHYSIQUE 2E DEG
3991	CERTIF DE FIN D'ET 2ND AGRICOL	9042	DIPL PROF ENS MENA RURAL 1DEGR	9071	MASTER OF ARTS (NIVEAU 2)
9065	CERTIF ECOLE TECH SEC SUP MOUS	9083	DIPL. HTES ETUD. PRAT. SOCIALE	9017	MONIT.D'ED.PHY.ET SPORT.1ER DE
9104	CERTIF HTES ETUDES ECO ET COMM	9050	DIPL. PROF. EPS I.L.E.P.S. (BA	7000	MONITEUR EPS FED NORMANDE D'EP
9036	CERTIF. APT. ENS. MEN. AGRIC.	9015	DIPL. UNIVERSITAIRE RECHERCHE	9049	MONITORA D'ENSEI FEMININ AGRI
9075	CERTIF. CAPAC. TECH. AGRIC. RU	3883	DIPL.D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIA	3084	MONITORAT D'ENSEIGN.MENAGER FA
9011	CERTIF. D'ETUDES POST SCOL. AG	9062	DIPL.DE MAITRRE D'ED.PHYS.ET S	3083	MONITRICE D'ENS.MENAG.FAM ET R
5001	CERTIF.FPA TECHNICIENNE RURALE	9045	DIPL.DE MONITRICE-EDUCATRICE (9073	PA EPS (CREPS R.C) BAC+2
9003	CERTIFICAT D'ET.SUP.(NIVEAU IV	9056	DIPL.DU 1ER CYCLE TECHN.(CNAM)	9112	PAYSAGISTE DPLG (JUIN 1967) VE
5002	CERTIFICAT DE TECHNICIEN AGRIC	9100	DIPL.DU CENTRE DE FORMA.DES IN	9069	PROF EPS ILEPS (BAC+4)
9097	CERTIFICAT EDHEC (BAC+3)	9021	DIPL.ET.SUP.ECO.(C.N.A.M.) OU	9068	PROF.ADJOINT E.P.S. UGSEL (B
9051	CESS HORTICOLE (BELGE) (BAC+2)	9054	DIPL.INSTRUCT.DE GYMN.VOLONTAI	9044	PROFESS.SPECIALISE D'ENS.MEN.R
9061	CFP REPARATEUR MACHINES AGRI (9118	DIPLO.SCES AGRICOLES (UNIVERSI	9055	RESPONSABLE DE FORMA CNAM (NIV
9010	D.E.DE LABORANTIN D'ANAL.MEDIC	9013	DIPLOME D'ET.AGRIC.DU 2ND DEGR	9038	SECRET COMMERC DIP INST INT SE
9059	D.E.S.T.O.M. (BAC+ 4)	9048	DIPL D'EDUC FAMILIALE PROF AGR	9001	TECH SUP D'ETAT (ALGERIE)-III
9090	DECF (=1ERE PARTIE DECS) B	3882	DIP.D'ETAT D'ED.DE JEUNES ENFA	9037	ZERT DEUTCH ALS FREMDSPRACHE (
9018	DEFA DIP D'ETAT AUX FONCT. D'A	5003	DIPLOME DE MON.D'ENS.MENAGER A	9001	TECH SUP D'ETAT (ALGERIE)-III
9116	DEUTSCHE MITTELSTUFE PRUFUNG	9030	DIPLOME DE MONITEUR AGRICOLE I	9037	ZERT DEUTCH ALS FREMDSPRACHE (
9026	DIP 1ER CYCL ECO (CNAM) NIV 3	9004	DIPLOME DE PAYSAGISTE (BAC+3)		
9079	DIP AGRONOME FRIBOURG BAC+2	9053	DIPLOME DE PREMIER DEGRE FFG (

110 - EP : Qualification pédagogique

421 1ER CONCOURS ART 12/ 2EME CATE	621 CAPETA

441	1ER CONCOURS ART 13/ 4EME CATE	622	CAPLA
422	2EME CONCOURS ART 12/ 2EME CAT	133	CAPLA PRIVE
442	2EME CONCOURS ART 13/ 4EME CAT	710	CERTIF.APTI.PEDAG.EDUC.NATIONA
720	AC.INSC.LIST.APTI.REM.PROF.CER	620	DIPLOME D'ITA
740	AC.INSC.LIST.APTI.REM.PROF.CER	611	DIPLOME ENGREF
510	ACCES A LA 1ERE CATEGORIE - AR	610	DIPLOME ENSSAA
520	ACCES A LA 2EME CATEGORIE - AR	224	DIPLOME IFEAP - CYCLE COURT
540	ACCES A LA 4EME CATEGORIE - AR	222	DIPLOME IFEAP - CYCLE LONG
613	AGREGATION	122	DIPLOME IFEAP CL AVANT 01/01/9
124	BREVET IFEAP CC AVANT 01/01/9	244	DIPLOME UNREP - CYCLE COURT
641	CAECA	242	DIPLOME UNREP - CYCLE LONG
141	CAECA PRIVE	142	DIPLOME UNREP AVANT 01/01/90
131	CAPCA PRIVE	801	Documentaliste IFEAP
132	CAPCA PUBLIC	802	Documentaliste UNREP
623	CAPEC	316	INSPECTION PEDAGOGIQ. ART 66/H
627	CAPEGC EDUC NAT.	110	INSPECTION PEDAGOGIQUE ART 16/
626	CAPEPS	311	INSPECTION PEDAGOGIQUE ART 17/
624	CAPES	313	INSPECTION PEDAGOGIQUE ART 17/
625	CAPET	315	INSPECTION PEDAGOGIQUE ART 17/

VI – PROCEDURES - DEROULEMENT DE CARRIERE suite

6- Mise à jour fonctions / activités avec incidence paye

- 6.1 Présentation générale
- 6.2 Accès
- ${\bf 6.3}$ Conditions d'application
- 6.4 Acteurs
- 6.5 Déroulement de la procédure
 - 6.5.1 pré-instruction
 - 6.5.2-instruction
- ${\bf 6}$. ${\bf 6}$ – Suppression d'une fonction à incidence financière
- 6.1 Présentation générale

Définition et utilisation

Code des procédures : SHP variantes k et l

Les procédures SHP permettent de faire des mises à jour ayant une conséquence paye dans le dossier de l'agent. Ces deux variantes permettent de saisir la fonction et les activités de l'agent.

Il existe trois types de fonctions :

- fonction à NBI, caractérisée par un code de type 9% (numéro code fonction commençant par 9)

- fonction à points d'indice majoré supplémentaires (emplois fonctionnels tels que proviseur d'établissement d'enseignement secondaire)
- les autres fonctions n'ont pas d'incidence paye.

Les deux premiers types de fonctions ne sont pas autorisés en saisie dans la procédure SHPj mise à jour affectation opérationnelle, activité, fonction car l'attribution ou la perte d'une fonction à NBI ou à points d'indice majoré supplémentaires nécessite l'édition d'un arrêté visé au contrôle financier, et d'une notification.

La variante sera définie automatiquement selon la fonction en cours de l'agent et la fonction future choisie pour la demande :

- si une de ces deux fonctions est soit une fonction à NBI, soit une fonction à points d'indice majoré, la variante est renseignée à « l ».

- si les deux fonctions sont des fonctions autres ou inexistantes, la variante reste à « k ».

<u>Circuit de la demande</u> SHP l : circuit **11** SHP m : circuit **41**.

6.2 - <u>Accès</u>

= >Déroulement de carrière

=>Mise à jour d'un dossier avec incidence paie =>Fonction, activités



6.3 - Conditions d'application

Statut : Titulaire

Stagiaire: les agents bénéficiant d'une NBI et nommés en tant que stagiaires dans un nouveau corps du Ministère de l'agriculture, sans changer de fonctions, continuent de percevoir une NBI.

Services effectifs : Aucune condition

Position administrative: Activité

Age : Aucune condition

6.4 - <u>Acteurs</u>

le gestionnaire de proximité : il crée la demande

le gestionnaire de corps:

il peut créer la demande, il traite la phase instruction, et édite l' arrêté

le contrôleur financier: il accorde ou refuse son visa

le gestionnaire de corps

il valide la signature du responsable hiérarchique. Il édite la notification. Il génère les mouvements Paie

le gestionnaire de proximité

- il réédite la notification, pour transmission à l'intéressé et classement au dossier
- 6.5 Déroulement de la procédure
 - 6.5.1 pré-instruction

Affichages

n° de la demande

- date de la demande, initialisée à la date du jour
- selon la fonction saisie:
- nombre de points de NBI attribués (nombre maximum), modifiable
- nombre de points supplémentaires (fonction de proviseurs...), non modifiable

Saisies obligatoires

fonction. Les rubriques concernant l'activité seront remplies si on le désire.

Saisies facultatives

domaine d'activité nature d'activité taux d'activité

🔊 Des	scriptior	ı de la d	lemande					×
Aide	Annuler	Editer	Imprimer	Supprimer				
Num	iéro de	emand	e 2524	1092			Date demande	09/07/2002
Fond	ction	949	respo	nsable exp	oloitation agricol	e ens. techn.		
NBI 30 Points d'indice majoré sup.								
Activ	vité			Domaine			Nature	Taux
		Dome	aine 🗌					
		Natur	e –					
		Taux						
Enr	egistre	er S	Supprim	er S	ituation actue	lle	<mark>/</mark> ?	OK sp_shp11

Traitements et contrôles

Le nombre de points liés à la fonction est affiché et modifiable s'il s'agit d'une fonction à <u>NBI</u>. Le nombre de points liés à la fonction est protégé s'il s'agit d'une fonction à points supplémentaires.

L'utilisateur dispose de l'aide [?] sur les champs fonction, domaine, nature d'activité.

contrôle du statut : une fonction à NBI n'est autorisée que pour les fonctionnaires titulaires, les titulaires détachés, les stagiaires, s'ils détenaient une NBI avant leur nomination de stagiaire, et n'ont pas changé de fonction.

- si erreur, mae_0253 « Fonction ouvrant droit à une nouvelle bonification indiciaire, non autorisée pour l'agent contractuel »

contrôle de la date d'effet d'une fonction à NBI : la date d'effet de la demande doit être supérieure ou égale à la date de création de la fonction.

- si erreur, message <La NBI ne peut être traitée automatiquement car la date d'effet de la demande est inférieure à la date de la NBI>

contrôle de la NBI saisie : le nombre de points lié à la fonction peut être diminué, mais non augmenté. - si erreur, mxe_005 <Saisie incorrecte>

contrôle du total des taux d'activité pour l'agent : la somme des taux d'activité saisis pour l'agent doit être égale à 100%.

mise à jour des fonctions et activités de l'agent : quand l'utilisateur valide l'écran de pré-instruction, un message l'avertit maw - 0262 et maw_0264 <L'acceptation finale de la demande mettra fin aux activités actuelles ou à la fonction actuelle ou aux fonctions et activités actuelles>. L'utilisateur annule ou continue sa demande.

L'utilisateur dispose sur le schéma sp_shp11 d'un bouton [Situation actuelle] qui l'amène sur le schéma sa_agt18 qui lui permet de voir les fonctions et activités de l'agent à la date d'effet de la demande, et auxquelles il mettra fin par la demande en cours.

schéma sa_agt18

Fonction et activité	5			×	
Aide Annuler Editer	Imprimer				
Agent 9008	AKORAL Chantal				
Date référence	01/08/2002				
Fonction	proviseur L.E.G.T.A. cat. 1				
	Nb points NBI	Bonification fonctionnelle	80		
Activité					
	Domaine	Nature	Taux		
		0			
Date effet Date fin	01/07/2002				
			P sa_agt1	9	

6.5.2 – instruction

Les champs sont protégés, l'accès au schéma sa_agt18 est possible.

6.6 – <u>suppression d'une fonction à incidence paye</u>

Il faut laisser « blanc » le champ « fonction », la NBI ou les points d'indice seront supprimés à compter de la date d'effet de la demande.

La procédure doit se dérouler selon le circuit de « Mise à jour », un arrêté indiquera que le supplément de rémunération est supprimé, et sera visé par le Contrôle financier.